



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE

Édito du Maire



Notre commune a, une nouvelle fois, revêtu ses habits d'hiver pour faire admirer la beauté de ses paysages et pour le bonheur des enfants.

2011 a été une année de très importants investissements à Gourville : giratoire sur la RD 910, dissimulation des réseaux rue Noguette et aménagement de la voirie de cette même rue.




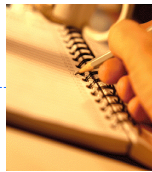




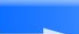











L'année 2012 ne verra pas d'investissements aussi importants. Nous nous attacherons à apporter des améliorations, de voirie encore, sur plusieurs points de la Commune, tout en maintenant la qualité des services. Ces décisions seront entérinées lors du prochain vote du budget communal 2012.

L'équipe de rédaction de Prunay Infos ne manquera pas de vous tenir informés.

Bien cordialement

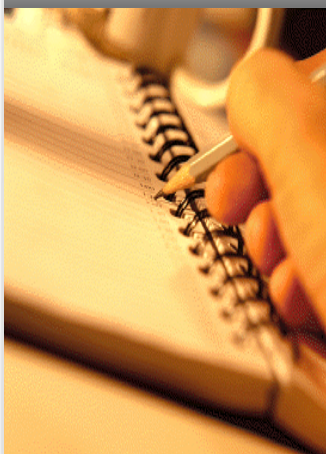
Jean Pierre Malardeau

- sommaire -

 Édito du Maire	Page 1	
 Sommaire - Calendrier	Page 2	
 Rentrée scolaire 2012	Page 3	
 Haut débit numérique	Page 4	
 Festival de chorales	Page 5	
 Bibliothèque	Page 6	
 C.A.P.Y et Associations	Page 7	
 Le coin du jardinier	Page 8	
 Mission locale	Page 9	
 Les brèves	Page 10	

Calendrier

Dates à retenir en 2012.....



- * 18/02 au 05/03 Vacances scolaires d'hiver
- * 6 avril 2012 Messe à Prunay vendredi saint à 20 heures
- * 14/04 au 30/04 Vacances de printemps
- * 22 avril 2012 Elections présidentielles 1^{er} tour
- * 6 mai 2012 Elections présidentielles 2^{ème} tour
- * 6 mai 2012 Vide-greniers
- * 13 mai 2012 Festival des chorales

Nouveaux tarifs communaux 2012	2011	2012
Concession cimetière		
➤ 30 ans	176.00 €	180.00 €
➤ Perpétuelle	504.00 €	515.00 €
Columbarium		
➤ 15 ans		300.00 €
➤ 30 ans		500.00 €
➤ 50 ans		800.00 €
➤ Ouverture et fermeture		25.00 €
➤ Dispersion des cendres		25.00 €
Location salle du Moulin		
➤ Vin d'honneur	89.00 €	90.00 €
➤ Habitants commune	179.00 €	183.00 €
➤ Extérieurs	384.00 €	393.00 €
➤ Caution	750.00 €	800.00 €
➤ Location vaisselle	65.00 €	67.00 €
Location Tente (6 m x 16 m)		
➤ Habitants commune /sur territoire commune uniquement	500.00 €	500.00 €
➤ Caution	1 500.00 €	1 500.00 €
Indemnité/horaire	29.50 €	30.10 €
➤ Professeur de gymnastique		

• **Bibliothèque** : Prêt de livres et C.D. audio - D.V.D

	Habitants Commune		Habitants hors commune	
	2011	2012	2011	2012
➤ Famille	20.00 €	21.00 €	25.00 €	26.00 €
➤ Adulte	10.00 €	11.00 €	25.00 €	26.00 €
➤ Enfant	8.00 €	9.00 €	25.00 €	26.00 €

Rentrée scolaire septembre 2012

ECOLE MATERNELLE

Jean de la Fontaine
Promenade des Ecoles 78660 ABLIS
Tél: 01.30.59.14.35



Les enfants déjà scolarisés à l'Ecole Maternelle d'Ablis en 2011-2012 ne sont pas concernés par ces démarches.

INSCRIPTIONS

Les enfants de Prunay-en-Yvelines : nés en 2007-2008-2009.

Lieu d'inscription : Ecole Maternelle d'ABLIS. Permanences :

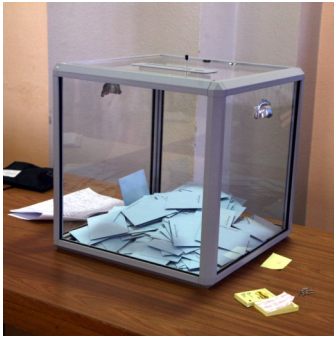
- Lundi 12 mars de 13h30 à 15h
- Jeudi 15 mars de 13h30 à 15h
- Vendredi 16 mars de 9h à 12h30
- Samedi 17 mars de 9h à 12h (réservé aux parents ne pouvant pas venir en semaine)
- Vendredi 23 mars de 9h à 12h30

Pour pouvoir inscrire votre enfant, sa présence est obligatoire, ainsi que les pièces suivantes:

- Le carnet de santé avec les vaccinations à jour, sauf contre-indication médicale.
- Le livret de famille.
- Un justificatif de domicile.
- **En cas de séparation des parents** : une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.
- **En cas de scolarisation antérieure dans une autre école** : un certificat de radiation de l'école précédente (Il sera à transmettre à l'école, par courrier, au plus tard début juillet 2012).

Merci d'avance, Mme DARREAU Directrice

En 2012, nous votons



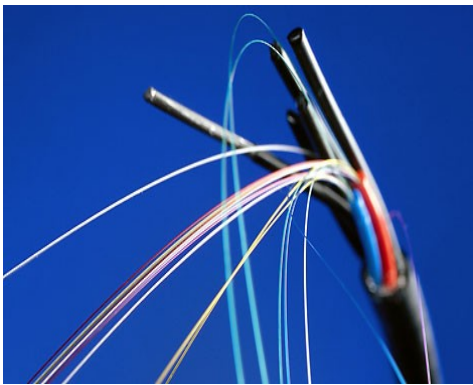
Cette année, les citoyens seront appelés à voter à l'occasion de deux élections très importantes pour notre pays, dans un contexte lui aussi exceptionnel depuis plusieurs décennies.

Élection présidentielle : 22 Avril et 6 Mai

Élections législatives : 10 et 17 Juin

La durée de chaque mandat est de 5 ans.

Le très haut débit pour tous

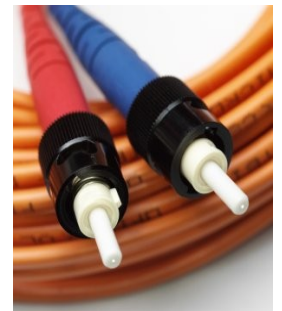


Le Conseil Général des Yvelines sera l'aménageur numérique de notre territoire, ainsi en a décidé l'Assemblée départementale pour 160 communes des Yvelines.

Par conséquent, chaque foyer sera desservi par la fibre optique permettant l'accès au très haut débit. Le déploiement est prévu sur la période 2012-2018.

La Communauté de Communes, CAPY, soutient l'action du Conseil Général (vote du 02 février 2012) et fait acte de candidature pour participer à cette opération dès 2012.

C'est une véritable révolution technologique durable qui est annoncée.



Plan Local d'Urbanisme



En séance du 31 janvier 2012, le Conseil Municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme dont la révision avait été prescrite par délibération du 19 mars 2009.



Ce projet est maintenant soumis pour avis aux personnes publiques associées et consultées avant de faire l'objet d'une enquête publique, qui devrait avoir lieu avant les vacances d'été.

À noter que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Sud Yvelines a été arrêté le 30 janvier 2012.

La Communauté de Communes et Vous



Communauté de Communes
CONTREE D'ABLIS – PORTES D'YVELINES

La loi du 16 Décembre 2010 prévoit la couverture intégrale du territoire par des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. C'est à dire que chaque commune doit obligatoirement faire partie d'une communauté d'agglomérations ou d'une communauté de communes.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du département des Yvelines, proposé par Monsieur le préfet, a reçu le 8 décembre dernier un avis favorable de la commission départementale où siège votre Maire.

Ce schéma dessine les contours des futures intercommunalités.

La CAPY, créée en 2003, est caractérisée par l'exercice de compétences importantes. La cohérence de son périmètre avec le fonctionnement de l'extrémité Sud du département conduit à maintenir la communauté de communes en l'état.

Nous pouvons donc poursuivre nos projets autour de la solidarité de nos 8 communes.

ASSOCIATIONS

A.P.Y.K

La soirée théâtre, organisée le 28 janvier 2012 par Amitié Prunay-en-Yvelines – Kreuth à la salle du Moulin, a enthousiasmé le public venu nombreux. « Pièces Détachées » interprétées par La Comedia del Ablis et la troupe du Grenier de la Remarde ont conquis les spectateurs tant la qualité de la prestation fut remarquable : poésie, évasion, émotion, humour, réflexion étaient au rendez-vous.

Ce fut une belle soirée.



Quelques nouvelles « fraîches » de nos amis Bavarois : il y a beaucoup de neige à Kreuth. Il fait très froid (-25° la nuit), entre -15° et -11° le jour. Le lac est gelé et c'est très impressionnant.

LES TOUJOURS JEUNES



Les toujours jeunes ont fait leur repas de fin d'année le 17 Novembre 2011 au restaurant Le plaisir des Granges (aux Granges le Roi) Ils étaient au nombre de 13 personnes de Prunay en Yvelines et le repas fut joyeux et succulent.

ASSOCIATIONS

LOISIRS ET CULTURE

L'assemblée générale de l'association loisirs et culture a eu lieu le 13 janvier 2012.

Suite à la démission du président Richard Venel, un nouveau président a été élu et un nouveau bureau a été constitué.

PRESIDENT : Jacques LORGET

Vice présidents : Christian PINTA et René MATHIEU

Trésorière : Sophie GRAMONT

Trésorière adjointe : Marie Claire VENEL

Secrétaire : Martine PERQUIN

VIDE-GRENIERS



La prochaine manifestation organisée par le comité des fêtes se déroulera le dimanche 6 mai 2012. Il s'agit du vide-greniers régionalement connu. Nous convions dès à présent les futurs exposants à se faire connaître auprès de Marie-Claire VENEL 01.30.59.04.76.
Merci à tous les participants.

LE COIN DU JARDINIER

LES GRANDS FROIDS ET LE JARDIN



Nous venons de vivre 8 jours de grands froids. Et encore pas si terrible que cela nous diront nos anciens.

Est-ce un Bien ou un Mal pour notre jardin ?

Et bien, cela dépend

C'est plutôt un Bien, car notre environnement Naturel est plutôt habitué à ces températures.

Certaines espèces en ont même besoin, pour lever « la dormance » des bourgeons.

Pas de froid, pas de réveil des bourgeons à fleurs des arbres fruitiers traditionnels (pommiers, poiriers, cerisiers, etc).

Pas de froid, pas de levée de dormance pour de nombreuses graines (comme les merises)

Pas de froid, pas de vernalisation. Hors la vernalisation permet la transformation des bourgeons végétatifs, en bourgeons à fleurs. (C'est notamment le cas de certaines graminées et donc de certaines céréales)


Et puis les grands froids tuent la « vermine ». Et surtout tous les parasites qui, profitant du réchauffement climatique, arrivent du Sud.

C'est plutôt un Mal, pour toutes les plantes de climat chaud que nous avons largement plantées dans notre jardin, pour l'exotisme que cela apporte. Nous aurons sûrement quelques mauvaises surprises quand les beaux jours vont arriver.

Alors, un petit conseil : ne vous précipitez pas à tout couper, tout arracher. Attendez que le printemps soit bien avancé, pour faire le bilan. Et s'il faut détruire, vous mettrez quelques plantes annuelles cet été.



Attention la Sous Préfecture de Rambouillet n'effectue plus cette formalité, pour accomplir cette démarche il reste deux solutions, soit par un organisme agréé, soit à la Préfecture de votre département « par correspondance ou au guichet »

Préfecture des Yvelines - Service des cartes grises - 1 rue Jean Houdon
78010 Versailles serveur vocal 01 39 49 72 70 ou  3939
Allo Service Public

Au guichet	Correspondance	Organismes agréés
<p>Justificatif d'identité en cours de validité de chaque personne demandant à figurer sur le certificat d'immatriculation.</p> <p>Justificatif de domicile (s'il y a plusieurs acquéreurs, il faut présenter le justificatif de domicile du propriétaire dont l'adresse va figurer sur le certificat d'immatriculation)</p> <p>Demande de certificat d'immatriculation établie au moyen du formulaire cerfa n° 13750*03</p> <p>Un des 3 exemplaires (original) du formulaire cerfa n°13754*02 de la déclaration de cession du véhicule rempli (qui comprend un certificat de vente signé par l'ancien propriétaire et le nouvel acquéreur du véhicule)</p> <p>Règlement du montant de la taxe due</p> <ul style="list-style-type: none"> • en espèces • ou en chèque • ou en carte bancaire (uniquement dans certaines préfectures) 	<p>Justificatif d'identité en cours de validité de chaque personne demandant à figurer sur le certificat d'immatriculation.</p> <p>Justificatif de domicile (s'il y a plusieurs acquéreurs, il faut présenter le justificatif de domicile du propriétaire dont l'adresse va figurer sur le certificat d'immatriculation)</p> <p>Demande de certificat d'immatriculation établie au moyen du formulaire cerfa n° 13750*03</p> <p>Un des 3 exemplaires (original) du formulaire cerfa n°13754*02 de la déclaration de cession du véhicule rempli (qui comprend un certificat de vente signé par l'ancien propriétaire et le nouvel acquéreur du véhicule)</p> <p>Chèque du montant de la taxe due</p>	<p>Inter Trucks 16 rue de Chartres 78610 le Perray en Yvelines f.intertrucks@orange.fr</p> <p>Global Bus 4 allée des Apheries 78610 le Perray en Yvelines francois.laurent@chapelier.fr</p> <p>Etablissements Vidal 19 rue Georges Pompidou 78690 Les Essarts le Roi g.duhamel@vidal-sa.fr</p> <p>RSL AUTOMOBILES 60 Route de Rambouillet 78610 Saint Leger en Yvelines rslautomobiles@wanadoo.fr</p>



LA PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE RAMBOUILLET CHANGE !

IMPORTANT : à partir du 16 février 2012, la permanence d'Ablis est modifiée !
Sophie LEMENAGER, conseillère de la Mission Locale, vous recevra dorénavant les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 09h30 à 12h00 dans les locaux de la CAPY.

Nous vous rappelons que la Mission Locale intercommunale de Rambouillet accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs recherches d'orientation, de formation, d'emploi, de logement et les informe sur la santé, la justice ou encore les loisirs.

Pour découvrir l'actualité et l'ensemble des actions de la Mission Locale, connectez-vous sur

www.mission-locale-rambouillet.fr.

Préparez dès à présent votre entretien, en **prenant rendez-vous au 01 34 83 34 12**

Sur RDV uniquement

A la CAPY (Communauté de communes)

Place Emile Perrot

78660 ABLIS

(Derrière la mairie)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois

De 09h30 à 12h00

Naissances

Emilie, Anne GUERIN
née le 17 janvier 2012

Noémie, Françoise, Régine CHAMPENOIS - AJON
née le 31 janvier 2012

Jeanne, Jacky, Claire FERRON - VANDEBEULQUE
née le 2 février 2012

Tous nos vœux aux bébés et félicitations aux parents.

Passage de PARIS-NICE à Rambouillet

Rues fermées à Rambouillet à l'occasion de la course cycliste PARIS – NICE **le 05 mars 2012**
70^{ème} PARIS – NICE, 2^{ème} étape de cette course cycliste dont une partie du parcours se situe sur la ville de RAMBOUILLET.

À l'occasion de cette course cycliste de renommée européenne, la rue de l'Étang de la Tour, la rue Félix LORIN et la rue du Poteau des 3 Seigneurs seront interdites à la circulation



de 12 H 00 à 14 H 00

De plus, la rue Félix LORIN sera également interdite au stationnement le même jour afin de faciliter le passage du peloton

de 8 H 00 à 14 H 00

URGENCES

Pompiers 18
Urgences européennes 112
Gendarmerie 17
S.A.M.U 15

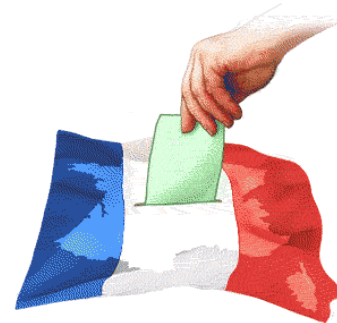
PRUNAY - INFOS N° 108

- **Directeur de Publication :**
Jean-Pierre Malardeau
- **Conception :**
Claude Despois
- **Membres du comité de rédaction :**
Maïté Bousquet, Michelle Clément,
Bertrand de Molliens, Anne-Marie Fermeaux,
Bernard Jouve, Nicole Pommereau, Christiane Robillard.

Photos et impression mairie de Prunay en Yvelines.

Elections Présidentielles

Les 22 avril - 6 mai 2012



Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 20h

Les dictons de saison

Il vaut mieux voir un voleur dans son grenier qu'un laboureur en chemise en janvier.

Chandeleur claire, hiver derrière ; chandeleur trouble, hiver redouble.

**Recensement Militaire
1^{ère} période 2012**

Jeunes gens et filles nés entre le 1^{er} décembre 1995 et le 31 mars 1996, faites-vous recenser à la Mairie avant le 31 mars 2012.

- Présentez-vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.
- Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

Bureau du Service National de Versailles

01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55
bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (ordures ménagères).....	08 00 49 50 61

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Ouverture et permanence du Maire sur rendez-vous : Samedi de 10h à 12h